

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 juin 2023

---

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 919

présenté par  
M. Habert-Dassault

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 19, après le mot :

« premier »,

insérer les mots :

« ou de deuxième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient que le directeur général de l'ARS s'intéresse aussi à améliorer l'accès aux soins de second recours (cardiologue, gynécologue, pédiatre, dermatologue...), à l'heure où la ruralité et les petites villes connaissent aussi une pénurie de médecins spécialistes.

Une récente étude de l'UFC-Que choisir sur les difficultés d'accès aux soins souligne que 47,6 % des habitants du département de l'Oise rencontrent des difficultés d'accès à un généraliste à moins de 30 minutes de leur domicile. La situation n'est pas enviable lorsqu'il s'agit d'un spécialiste : 45,6 % des parents ont des difficultés à accéder à un pédiatre, 36,7 % des femmes à un gynécologue et 32,6 % des habitants du département n'arrivent pas avoir un rendez-vous chez un ophtalmologue.